

Marie-Pierre CHAMBRON  
Nadine ROUQUET

## LA CÉRAMIQUE À "ENGOBE ROUGE BROSSÉE" DU SITE DE LAZENAY À BOURGES (Cher)

La céramique à "engobe rouge brossée" qui fait l'objet de cette communication provient du site de Lazenay près de Bourges - *Avaricum* (Fig. 1). La majorité des vases est issue d'une nécropole, le reste du lot a été trouvé dans une unité stratigraphique repérée dans un sondage réalisé dans l'enceinte d'une *villa* gallo-romaine.

La nécropole de Lazenay occupe une superficie de 1500 m<sup>2</sup> en pleine Champagne berrichonne. Elle se trouve à 4 km au sud du centre ville de Bourges et s'étend sur le versant d'un thalweg à proximité de la rive droite de l'Auron. L'occupation de ce vaste

complexe funéraire est attestée entre La Tène et l'Antiquité tardive.

La strate 505 fouillée dans les années 1970 par A. Ferdière (Ferdrière 1974) semble correspondre à une couche dépotoir qui a livré un matériel tardif abondant. Elle était aux alentours immédiats d'une *villa* gallo-romaine de type classique, à une centaine de mètres de la nécropole. Installé dans le milieu du 1<sup>er</sup> s. de n. è., ce domaine agricole subsiste toujours au Bas-Empire.

La céramique à "engobe rouge brossée" est une production de céramique commune identifiable avant tout par son traitement de surface. En effet, celui-ci est particulier, il s'agit d'un revêtement argileux ocre-rouge appliqué à l'aide d'un outil sans doute composé d'un assemblage de filaments souples (brosse, pinceau, chiffon ?) ayant laissé des traces en forme de stries plus ou moins courbes. Ce revêtement couvre entièrement les surfaces des vases y compris le fond et l'intérieur des formes ouvertes. Cette catégorie de céramique tournée a été cuite en atmosphère oxydante.

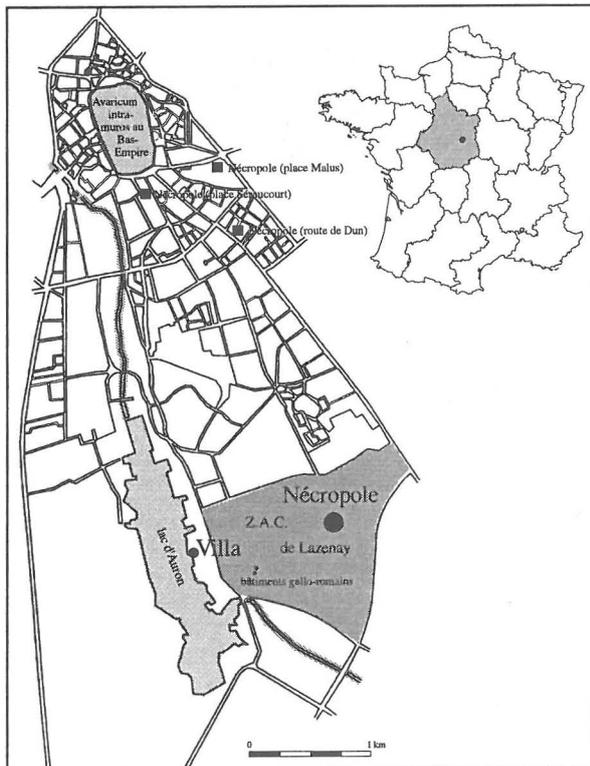


Figure 1 - Plan de situation du site de Lazenay (nécropole et villa) d'après M. Gaultier.

### LE RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE

Le répertoire de forme de cet ensemble est actuellement restreint. Il ne concerne que des coupes ou bols, des mortiers, des pichets avec ou sans bec verseur, une cruche à deux anses, des vases fermés avec ou sans anse et des marmites tripodes ou à fond annulaire. Les formes fermées sont les plus représentées. Ce fait est en corrélation avec la nature des contextes étudiés, en l'occurrence la nécropole d'où provient la majeure partie des éléments présentés et où ces formes sont, de manière générale, les plus courantes.

### Les coupes (Fig. 2).

Les coupes sont constituées d'une petite vasque hémisphérique couronnée par un bord rentrant. La lèvre est ronde ou en amande et le fond est annulaire ou légèrement concave. La jonction panse/lèvre est soulignée sur la paroi externe par une ou deux rainures concentriques. Les parois sont épaisses et des *graffiti* réalisés après cuisson et engobage figurent parfois sur

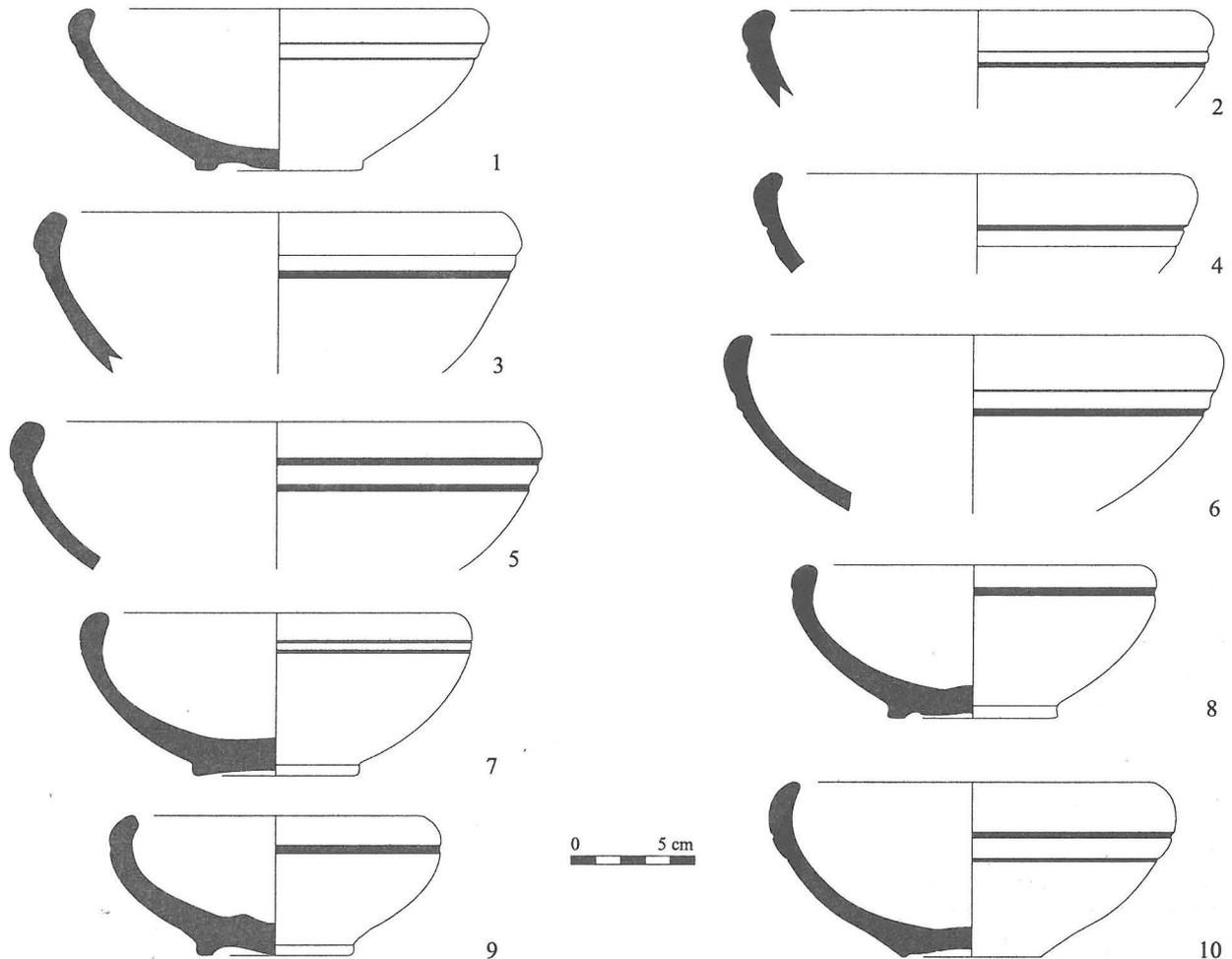


Figure 2 - Les coupes.

le fond externe du récipient. Il s'agit en général de petites séries de traits sécants en leur milieu.

L'engobe rouge mat est épais et considérablement altéré sur le fond de la paroi interne.

La pâte peut être rouge, rose ou jaune-rouge. Elle est moyennement fine et comprend une grande densité de quartz, de nodules d'oxyde métallique, de micas et de végétaux. Elle est dure et sa consistance grumeleuse a laissé de nombreuses irrégularités en surface. Ces formes n'ont pas reçu de finition particulière et seule l'une d'entre elles, trouvée en contexte funéraire, a été au contact du feu. Les autres ne présentent aucune trace de rubéfaction.

Quant aux dimensions de ces coupes, elles atteignent 6,5 cm de hauteur en moyenne. Les diamètres d'ouverture sont compris entre 14 et 16 cm et ceux de la base varient de 6,4 à 6,8 cm.

#### Les coupes à collerette (Fig. 3, n<sup>os</sup> 4, 5 et 6).

Les coupes à collerette peuvent avoir des diamètres compris entre 16 et 34 cm. Leurs panses hémisphériques sont larges et surmontées d'une lèvre légèrement rentrante en forme de feuille de gui. Elles peuvent être ornées sur la paroi externe d'une ou deux gorges concentriques. Le pied est généralement annulaire et les parois semblent avoir été sommairement lissées.

La pâte est dure. Sa texture est homogène et fine. Elle renferme des micas, du quartz, des nodules d'oxyde

métallique ainsi que de fins débris de végétaux. Sa couleur est jaune et son engobe ocre.

Ces céramiques ont été, pour la plupart, au contact du feu. Elles présentent, en effet, des traces de chauffe sur la paroi externe.

#### Les tripodes (Fig. 3, n<sup>os</sup> 1, 2 et 3).

Les exemplaires 2 et 3 ont des panses hémisphériques larges. Leurs parois ne sont pas trop épaisses. Leurs pieds, de section quadrangulaire, sont courts et peuvent être légèrement rentrants ou évasés. Ils sont accrochés sur trois rainures de réglage qui courent dans la partie inférieure de la panse.

Leur pâte siliceuse et dure contient des débris de végétaux ainsi qu'une forte densité de paillettes de mica. Leur texture est moyennement fine et homogène. Leur surface semble avoir été lissée avant d'être engobée. La pâte est rose ou blanche et l'engobe brun-rouge. Ils ne présentent pas de trace de chauffe.

Le tripode 1 a un haut bord vertical scandé de deux larges gorges concentriques. La lèvre est ronde et légèrement débordante sur la paroi externe. A mi-hauteur de la coupe se trouve une carène au profil arrondi. Le fond où figurent des *graffiti* est plat, il est entouré de trois rainures sur lesquelles sont greffés les trois pieds très courts. Ceux-ci ont, de par leur position, perdu toute fonction de support.

La pâte, homogène et dure, est rose.

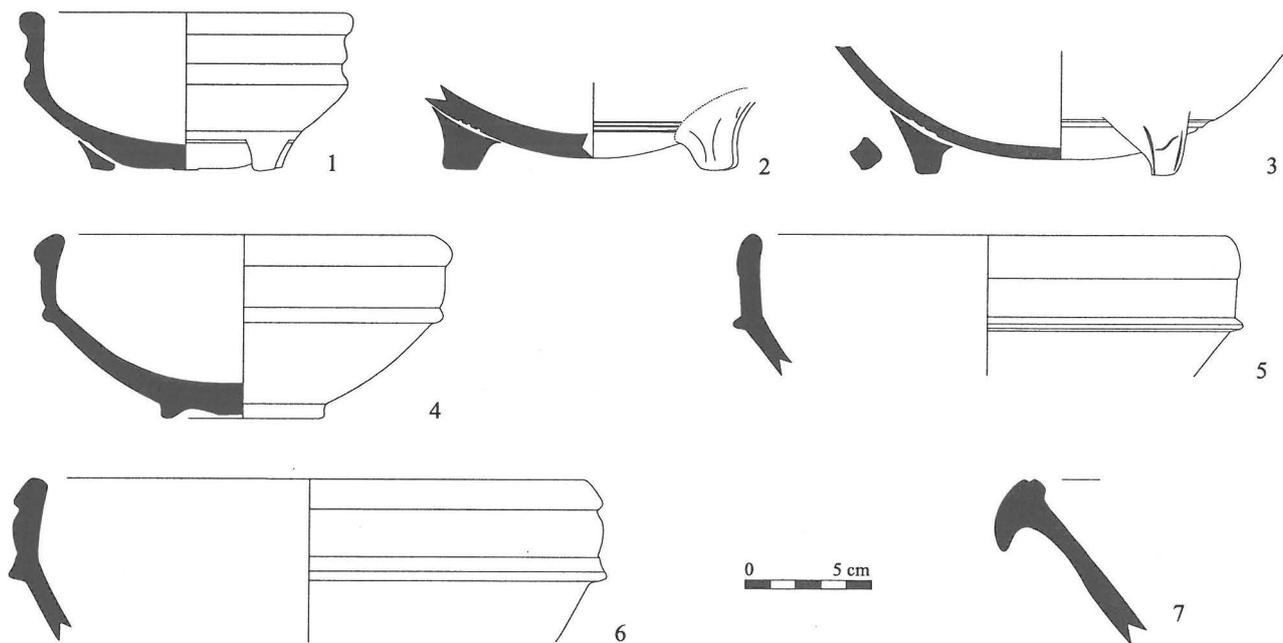


Figure 3 - Les coupes à collerette, les formes tripodes et les mortiers.

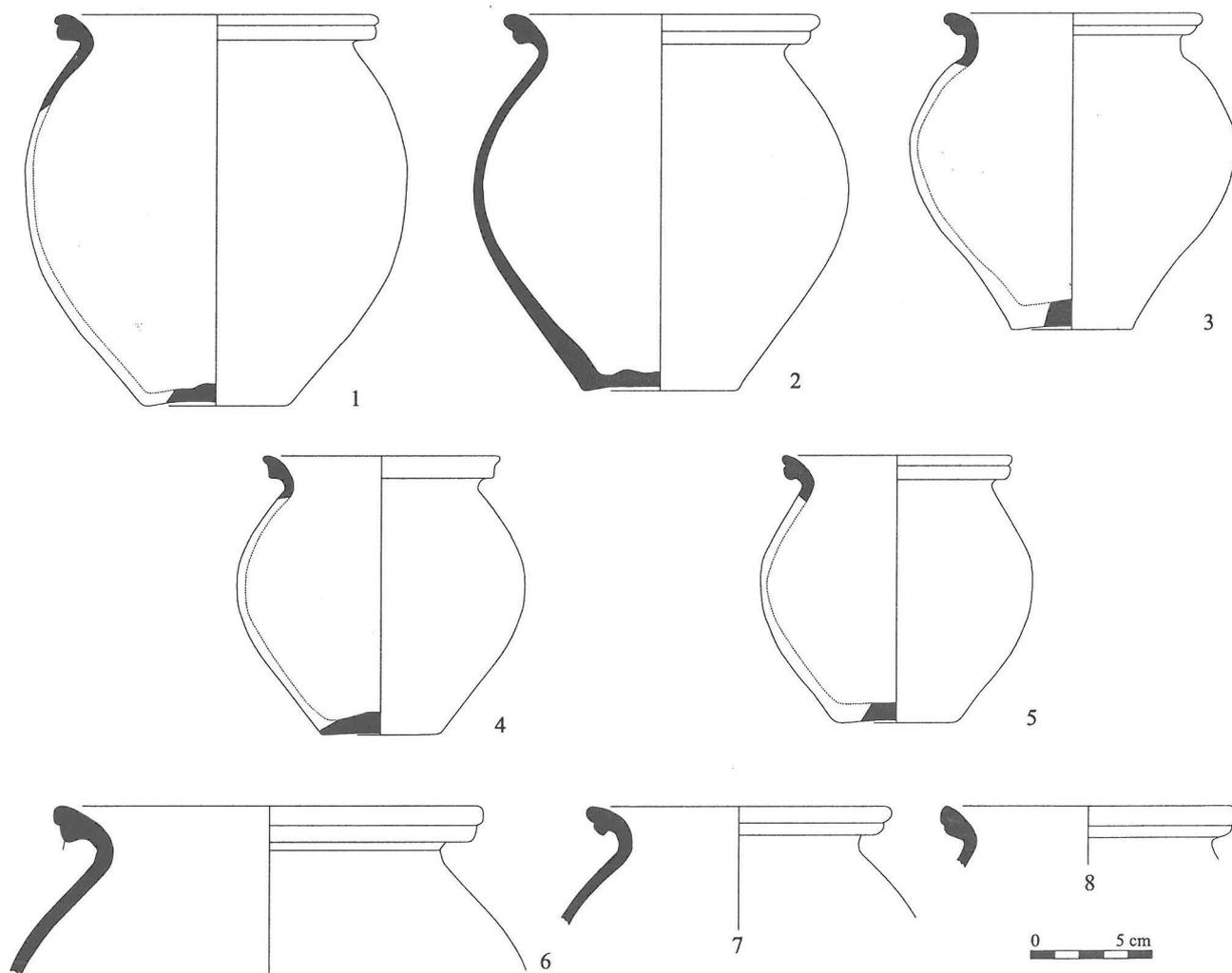


Figure 4 - Les vases fermés sans anse.

### Les mortiers (Fig. 3, n° 7).

Les mortiers sont peu nombreux. Ils sont composés d'une large vasque hémisphérique qui s'achève par une lèvre épaisse rabattue sur l'extérieur formant ainsi une collerette. Aucun exemplaire n'a conservé son bec verseur. Une petite lèvre interne, assez plate et de section rectangulaire est clairement délimitée par un léger sillon supérieur et un ressaut inférieur à arête vive. La paroi interne, qui elle aussi a été engobée, est recouverte d'une râpe de quartz blanc de calibre irrégulier. Les parois sont épaisses.

La pâte micacée comprend de nombreux nodules d'oxyde métallique ; elle est dure et de texture fine. Sa couleur est jaune-rouge et son engobe présente des nuances qui vont du rouge clair au jaune-rouge. Son diamètre d'ouverture mesure 32 cm.

### Les vases fermés sans anse (Fig. 4).

Ces formes à fond plat, à panse globulaire et à lèvre en poulie, reposent sur une base étroite. Leur col est large et très court. Les hauteurs varient de 9,5 à 16 cm environ. Ces céramiques ont été tournées dans une pâte siliceuse riche en mica et rayable au fer. Les parois semblent avoir été sommairement lissées mais l'aspect grumeleux de l'argile reste néanmoins visible en surface. La couleur de la pâte est brune, plus ou moins foncée, et l'engobe brun-rouge. Tous ces pots sont très rubéfiés.

### Les pots à une anse (Fig. 5).

Les pots à une anse reprennent la forme initiale des vases fermés sans anse décrits ci-dessus. Ils mesurent de 11 à 13 cm de haut. Les panses sont donc globulaires et certaines peuvent être affinées à la base, ce qui rend leurs profils un peu élancés. Elles reposent sur des fonds plats légèrement incurvés. Le col, large et très court, se prolonge par une lèvre en poulie ou de section quadrangulaire. L'anse qui peut être bifide ou approximativement ronde part directement de la lèvre

pour arriver juste au-dessus du diamètre maximal de la panse. Ce sont des attaches simples sur la base desquelles se trouve parfois l'empreinte d'un doigt.

La pâte siliceuse contient du quartz en abondance, des végétaux, du mica et des nodules d'oxyde métallique. Elle a une texture moyennement fine et ne se raye pas à l'ongle. La paroi externe semble avoir été sommairement lissée avant d'être engobée. La pâte est rose avec des franges blanches. L'engobe est brun-rouge et des traces de chauffe sont visibles sur toute la partie opposée à l'anse.

### Les pichets (Fig. 6).

Le pichet est la forme la plus largement représentée sur la nécropole. Les hauteurs sont comprises entre 13,5 et 19 cm. Les pichets reposent tous sur des fonds plats légèrement incurvés. Les panses sont globulaires et les cols tronconiques. La jonction panse/col est marquée par un ressaut et la lèvre ronde est évasée. Peu d'exemplaires sont pourvus de bec verseur. Les anses, en ruban ou bifides, ont leur attache supérieure greffée sur les lèvres alors que leur attache inférieure est collée sur l'épaule et porte souvent la marque ronde et creuse d'un pouce. Le récipient peut être dépourvu de tout décor ou être orné d'une à trois rainures sur le col et la partie supérieure de la panse.

L'engobe semble avoir été badigeonné de manière sommaire quand la pâte n'était pas encore tout à fait sèche. Les traces de l'outil qui a servi à déposer l'engobe apparaissent en effet en léger relief à la surface du vase. De plus, la partie du vase qui se trouve sous l'anse n'est pas toujours peinte ; la base est aussi parfois négligée alors que le fond n'est jamais oublié. De nombreuses empreintes digitales sont également bien visibles en surface.

La pâte, de texture moyennement fine et d'aspect grumeleux, est tendre et poreuse. Elle est très micacée et renferme de nombreux cristaux de quartz de calibre très irrégulier et certains feldspaths atteignent plus de

1 cm de diamètre. Des nodules d'oxyde métallique entrent aussi dans la composition de l'argile ainsi que des végétaux qui ont laissé des empreintes filiformes assez grossières.

La couleur de l'argile oscille selon les vases, du rouge au brun-jaune clair et l'engobe présente de légères nuances qui vont du jaune-rouge au brun-rouge clair.

La grande majorité des pichets portent des traces de chauffe sur la partie opposée à l'anse.

### Une cruche à deux anses (Fig. 7).

Le seul individu de cette forme mesure 22 cm de haut. Son fond plat est très étroit (5 cm) alors que la panse globulaire atteint à mi-hauteur du récipient un diamètre maximal de 17 cm. La liaison panse/col est soulignée par un ressaut très discret. Le col est large et haut, il converge légèrement avant de s'évaser au niveau de la lèvre en

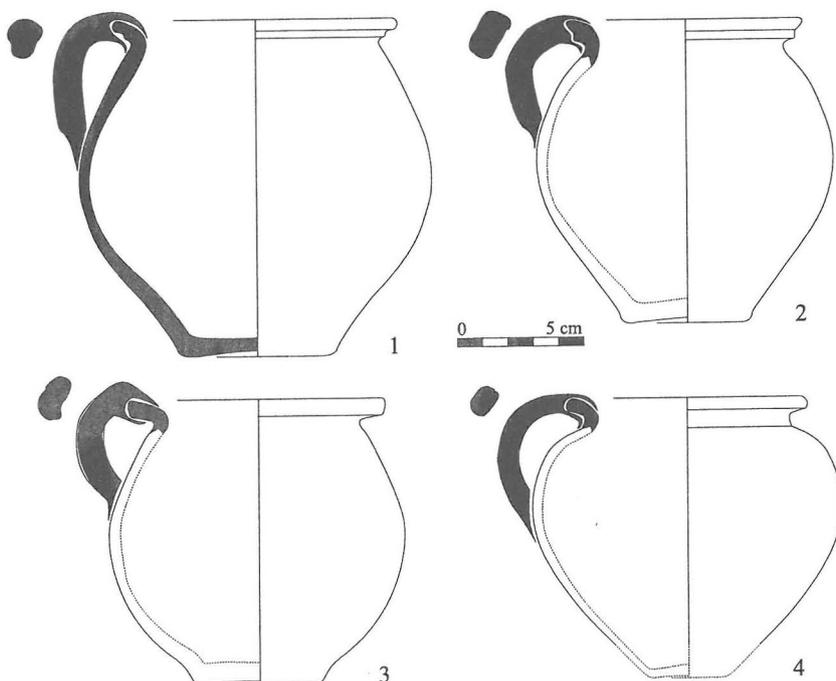


Figure 5 - Les pots à une anse.

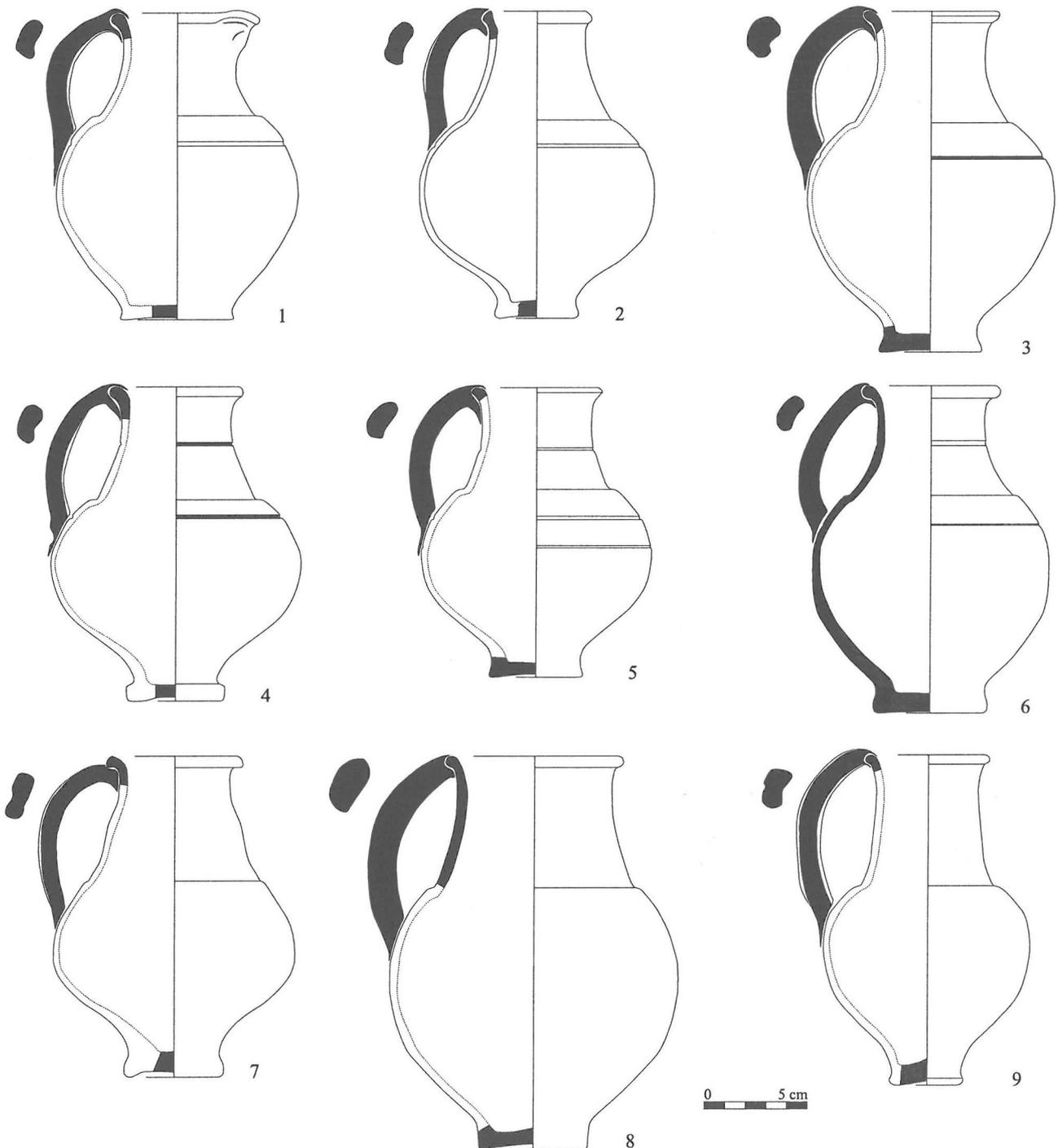


Figure 6 - Les pichets.

bandeau. De section triangulaire, celle-ci présente une face externe concave et un petit renflement interne. Les anses bifides ont leur attache supérieure collée sous la lèvre et leur base repose sur l'épaule. La partie superficielle de la pâte est blanche et l'engobe jaune-rouge. La pâte est poreuse et se raye à l'ongle. La cruche étant complète, il est difficile d'en étudier les composants avec précision. Un éclat permet seulement d'observer quelques micas blancs mêlés à des cristaux de quartz. En outre, des négatifs de débris épars de végétaux détruits à la cuisson sont visibles en surface.

#### LE MOBILIER ASSOCIÉ ET L'APPROCHE CHRONOLOGIQUE

Ces vases ont été extraits d'un contexte funéraire et d'un contexte d'habitat qui, selon toute vraisemblance, ont fonctionné ensemble au cours du Bas-Empire.

La nécropole tardive de Lazenay se compose de 356 inhumations, pour la plupart en cercueil, organisées en rangées selon une orientation générale est-ouest (Troaderc 1995). Le mobilier retrouvé dans les tombes est essentiellement constitué de vases en terre cuite,

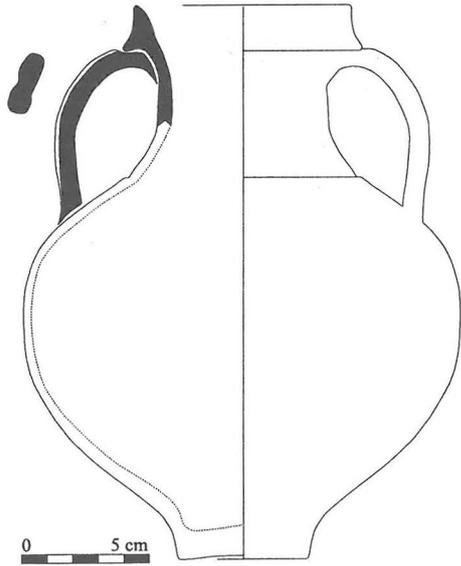
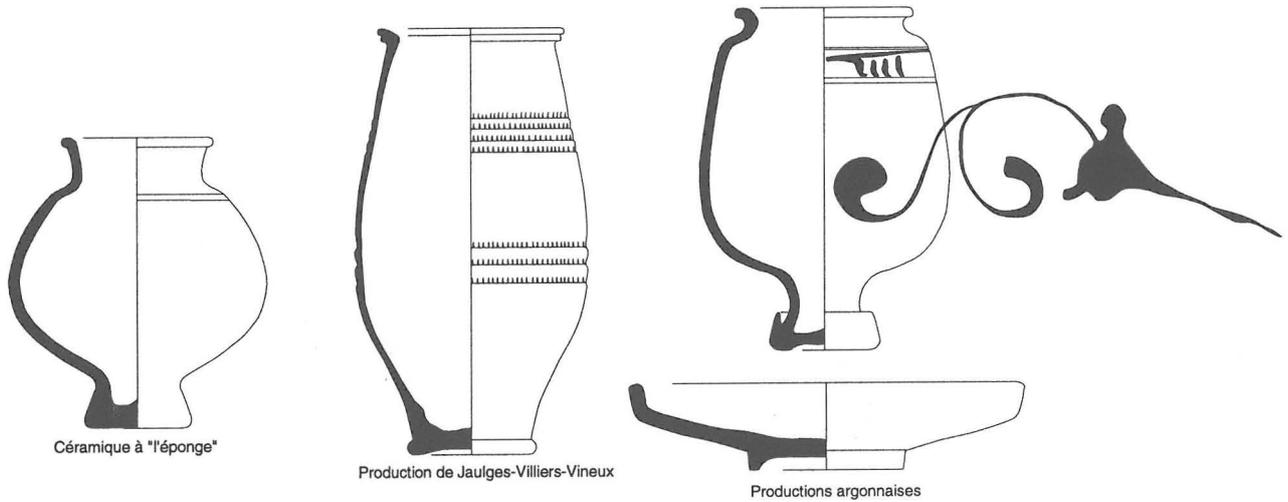


Figure 7 - Cruche à deux anses.

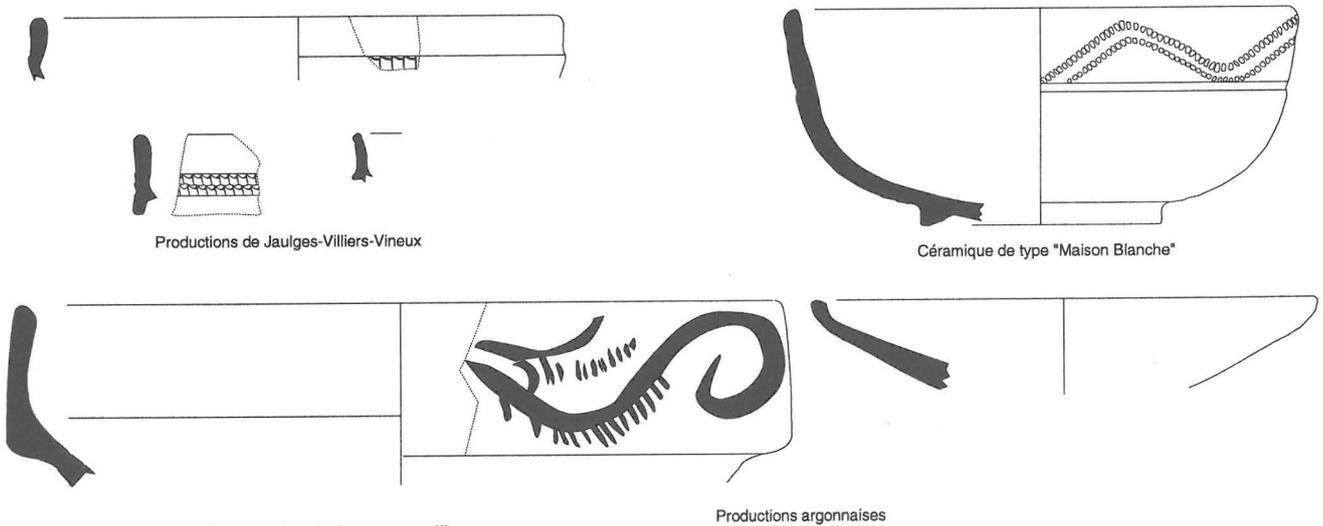
de quelques objets en verre et d'une vingtaine de monnaies. Les pièces d'habillement ou de parure (boucle de ceinture, fibule, bracelet, anneaux ...) sont relativement rares. On peut toutefois signaler la présence non négligeable de chaussures cloutées fréquentes dans les nécropoles du Bas-Empire.

L'association céramique est caractéristique des contextes du IV<sup>e</sup> s. (Fig. 8). Sur les 261 vases, 95 se rattachent à la catégorie à "engobe rouge brossée". Ils sont associés à de nombreux gobelets à col tronconique court ou allongé en céramique noire à surface lustrée. Ces deux catégories totalisent à elles seules 75 % du mobilier funéraire.

Le reste de la céramique correspond à 15 % de céramique dite "commune" et 5 % de céramique fine dont 4 vases de céramique à l'éponge : trois gobelets de type Raimbault VIII et une jatte carénée de type Raimbault V (Raimbault 1973). Un gobelet tulipiforme à lèvre en corniche, à revêtement argileux orangé, provient de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux. Les productions argonnaises sont représentées par une coupe



Céramiques associées du site de Lazenay- nécropole



Céramiques associées du site de Lazenay-villa

Figure 8 - Le matériel céramique associé (éch. 1/3).

de type Chenet 320 lisse et une assiette Ch. 304, en sigillée, ainsi que par plusieurs gobelets de type Ch. 334 et un de type Ch. 335 à décor de barbotine.

Parmi les vases en verre, on peut citer la présence des formes Ising 106b datées du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s. et de variantes tardives des formes Isings 30 et 94.

Sur les 22 monnaies retrouvées en dépôt, 17 sont datées du IV<sup>e</sup> s. dont 15 postérieures à 325 (Fig. 9).

Ces éléments de datation sont à prendre avec précaution car il s'agit de dépôt funéraire. Un décalage chronologique non négligeable peut exister entre la fabrication de ces objets et le moment où ils furent déposés dans les tombes.

Le second lot sélectionné pour cette étude se caractérise par une grande diversité du matériel (faune, céramique, monnaies). Aucune étude d'ensemble

n'ayant été réalisée, aucun comptage n'est disponible. Seuls quelques éléments de céramique et les monnaies seront ici présentés (Fig. 8 et 9).

A la céramique à "engobe rouge brossée" sont associés plusieurs Chenet 323 de Jaulges-Villiers-Vineux dont deux variantes A, une variante B et une C (Séguier 1996). Des fragments de gobelets à revêtement argileux brun-ocre, dont un à dépression, pourraient avoir la même origine (Fig. 8).

Parmi la céramique fine, on note aussi un fragment de gobelet en céramique métallescente d'origine trévire, orné d'une inscription en barbotine blanche.

La sigillée argonnaise ou dérivée est représentée par une assiette de type Chenet 304, par plusieurs coupes de type Ch. 320 décorées à la molette dont une seule est identifiable – elle se rattache au groupe 4 de Hubener (Feller et Brulet 1998). Un mortier de type Ch. 330 est décoré au niveau de son bandeau de rinceaux en barbotine blanche.

Deux individus de type "Maison Blanche" sont aussi présents. Il s'agit d'une jatte hémisphérique à bord vertical et d'une jatte carénée à lèvre arrondie, décorées de motifs en creux formant une guirlande sur la partie haute de la panse.

Sur les 24 monnaies, seules 21 ont pu être identifiées précisément (Fig. 9). Elles se répartissent de la manière suivante : une monnaie résiduelle du II<sup>e</sup> s., cinq monnaies datées de la fin du II<sup>e</sup> s., trois monnaies du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s., et plus de la moitié se situent entre le milieu et la fin du IV<sup>e</sup> s. La monnaie la plus récente est datée de 393/395.

Les deux contextes s'inscrivent nettement dans le IV<sup>e</sup> s. S'il est difficile de se baser uniquement sur les datations des dépôts funéraires, le contexte de la *villa*, nettement plus tardif, atteste la présence de cette céramique jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s.

Cette datation concorde tout à fait avec celle des autres contextes de la région où ce type céramique a aussi été découvert.

Liste des monnaies du site de Lazenay - nécropole			
Contexte	Identification	Atelier	Datation
F. 2-87	Tétricus Ier AE Antoniniamus local	Gaule	275/280
	Victorin AE Minimus local	Gaule	269/270
F. 2-141	Constantin I <sup>er</sup> AE Follis	Scicia	334/335
	Constantin I <sup>er</sup> AE Follis	Constantinople	330/333
F. 5-27	Tétricus Ier AE Minimus local	Gaule	275/280
F. 5-40	Constantin I <sup>er</sup> AE Follis	Lyon	316
F. 5-41	Valens AE Follis	Arles	364/368
F. 5-48	Constantin II AE Follis	?	323/324
F. 5-50	Constantin I <sup>er</sup> AE Follis	Trèves	321
F. 5-84	Constantin I <sup>er</sup> AE Follis	Arles	317/318
	Constantin I <sup>er</sup> AE Follis	Arles	317/318
F. 5-98	Constance II AE Follis	Arles	328
	Crispus AE Follis	?	324/326
F. 5-144	Constantin I <sup>er</sup> AE Follis	?	324/330
F. 5-151	Magnence AE 2	Lyon	350/353
F. 5-152	Magnence AE 2	Lyon	350/353
F. 5-162	Claude II AE Antoniniamus	Rome	269
F. 5-170	Roma AE Follis	?	330/341
	Constantin II AE Follis	Scicia	335/336
	Constantinienne AE 4	?	337/361
F. 6-55	Crispus AE Follis	?	321/324
	Constance II AE 3	?	337/361
F. 6-109	Tétricus I <sup>er</sup> AE Minimus local	Gaule	270/273
F. 6-126	Magnence AE 2	?	350/353
Liste des monnaies du site de Lazenay - villa			
Contexte	Identification	Atelier	Datation
505/1	Faustine jeune AE Sesterce	Rome	145/175
505/2	Constance II AE Follis	Trèves	347/348
505/3	Tétricus I <sup>er</sup> AE Minimus local	Gaule	270/275
505/4	Constant (?) AE Follis	?	337/341
505/5	Constance II (?) AE Follis	?	337/341
505/6	Constance II (?) AE Follis	?	341/346
505/7	Magnence AE 4	?	351/353
505/8	(?) AE 4	?	378/383
505/9	Julien II AE 4	?	355/360
505/10	Théodose AE 4	?	393/395
505/11	Constance II (?) AE 4	?	341/346
505/12	Constance II (?) AE 4	Trèves	347/348
505/13	Tétricus I <sup>er</sup> AE Minimus local	Gaule	270/275
505/14	AE Minimus imitation de la fin du IV <sup>e</sup> s.	?	fin du IV <sup>e</sup> s.
505/15	Théodose I <sup>er</sup> AE 3	?	378/383
505/16	Postumus AE Antoniniamus	Milan	268
505/17	Tétricus I <sup>er</sup> AE Antoniniamus local	Gaule 270/275	
505/18	Constantinienne AE 3	?	IV <sup>e</sup> s.
505/19	Constance Chlore AE fraction de Follis	?	295/299
505/20	Constantinienne AE 3	?	IV <sup>e</sup> s.
505/21	AE Fragment ?	?	?
505/22	AE Fragment ?	?	?
505/23	AE Minimus	?	mil. IV <sup>e</sup> s. ?
505/24	?	?	?

Figure 9 - Les monnaies de Lazenay-nécropole et de Lazenay-villa.

## LA DIFFUSION

Bien que l'origine de cette catégorie soit inconnue, il a été possible d'établir une première carte de répartition à partir d'une recherche bibliographique et d'une enquête orale menée auprès de plusieurs chercheurs (Fig. 10). Cette carte ne prétend pas être une vue exhaustive de la répartition de ce type céramique mais elle correspond à l'état actuel des données. Elle devra donc être complétée au fur et à mesure de nouvelles découvertes ou de nouvelles informations.

Lors de cette recherche un certain nombre de problèmes se sont posés. Cette céramique, bien que très caractéristique, est souvent assimilée à de la céramique commune. On la trouve sous des dénominations variées. Elle fut pourtant identifiée dès le début des années 1980 par A. Ferdière sur le site de Dambron en Eure-et-Loir (Ferdrière 1983).

Concernant les publications anciennes, les dessins ou les photographies, lorsqu'ils sont présents, sont difficilement lisibles et les descriptions techniques peu explicites.

Néanmoins, on constate que la diffusion est centrée

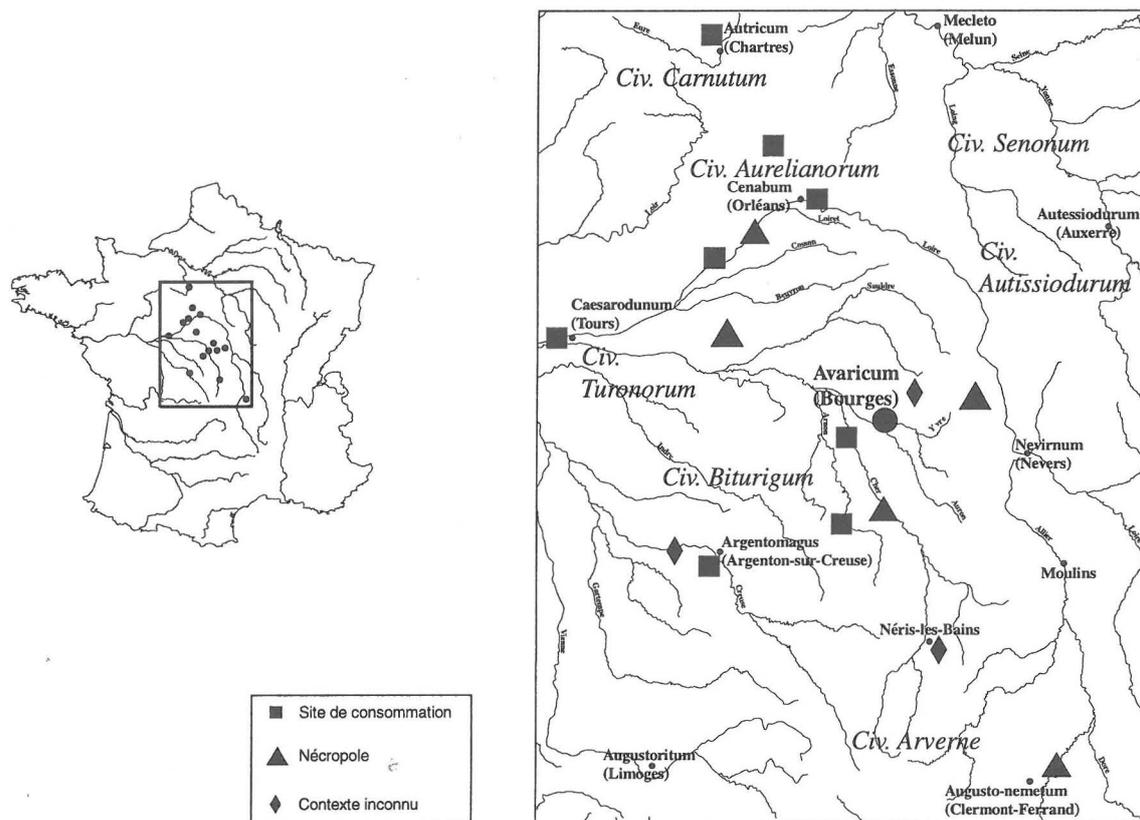


Figure 10- Carte de répartition de la céramique à "engobe rouge brossée".

essentiellement sur les cités biturige et carnute, et s'étend à l'ouest jusqu'à la cité des Turons.

Absente des contextes tardifs situés à l'est du Loiret, une limite orientale semble matérialisée par la Loire.

Au nord, Chartres est, pour l'instant, le site le plus septentrional.

Au sud, cette céramique est présente jusqu'en Auvergne, comme, par exemple sur la nécropole des Martres-d'Artières (Périchon et Chopelin 1970). Mais la limite sud est difficile à cerner car cette céramique peut être confondue avec une production techniquement très proche : "la céramique brossée ocre"

(Bet et Delage 1996).

La céramique à "engobe rouge brossée" se rencontre autant sur des sites d'habitats que funéraires, en milieu urbain comme en milieu rural.

Ces résultats constituent une première définition de cette catégorie. L'étude technique et la datation doivent encore être affinées et le répertoire typologique complété afin de confirmer la cohérence de cette production. Cette recherche approfondie devrait également permettre de mieux cerner l'origine de ces céramiques qui ont largement été diffusées sur tout le territoire carnute et biturige au cours du IV<sup>e</sup> s.



## BIBLIOGRAPHIE

Baillieu et Cabezuelo 1989 : M. BAILLEU et U. CABEZUELO, La nécropole de Bruère-Allichamps (Cher) (IV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle), dans *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 98, septembre 1989, p. 23-36.

Baratin 1977 : J.-F. BARATIN, *Les nécropoles de Tavers (Loiret). La campagne de fouille de 1974*, catalogue d'exposition, Orléans, 1977.

Bet et Delage 1996 : P. BET et R. DELAGE, Principes généraux de gestion du mobilier archéologique. Une étape primordiale dans l'informatisation des données du site de Lezoux, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 263-266.

Bryant (dir.) 1994 : S. BRYANT (dir.), *Le site de la «Rue Nouvelle du château, rue Saragosse», Issoudun (Indre)*, Document Final de Synthèse, SRA Centre, Orléans, 1994.

Chenet 1941 : G. CHENET, *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV<sup>e</sup> siècle*, Macôn, 1941.

Cussonneau 1975 : C. CUSSONNEAU, *La nécropole de Séraucourt à Bourges*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris IV, 1975, 205 p.

Debal 1970 : J. DEBAL, Le cimetière romain de Soings-en-Sologne (Loir-et-cher), dans *Revue Archéologique du Centre*, IX, 1970, p. 20-31.

**Feller et Brulet 1998** : M. FELLER, R. BRULET (dir.), Recherches sur les ateliers de céramique gallo-romains en Argonne, dans *Archaeologia Mosellana*, 3, 1998, p. 229-368.

**Ferdière 1974** : A. FERDIÈRE, *Rapport de fouilles de sauvetage de Bourges Lazenay*, SRA Centre, Orléans, 1974.

**Ferdière 1979** : A. FERDIÈRE, Un quai romain découvert à Bourges, dans *Archéologia*, 132, 1979, p. 42-44.

**Ferdière 1983** : A. FERDIÈRE (dir.), Un site rural gallo-romain en Beauce : Dambron, Fouille de sauvetage du site de la "Fosse Dieppe" à Dambron, 2ème partie : le mobilier du fond de cabane du Bas-Empire (structure 19), dans *Publication de la Fédération Archéologique de Loiret*, 1983, p. 29-83.

**Genty et Moireau 1987** : P. GENTY et F. MOIREAU, Le site gallo-romain et médiéval de Glatigny (Mer, Loir-et-Cher), dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26, fasc. 1, 1987, p. 21-66.

**Luberne et Chambon 1996** : A. LUBERNE et M.-P. CHAMBON, *Le site des «Augerets», Villeuneuve-sur-Cher*, Document Final de Synthèse, SRA Centre, Orléans, 1996

**Massat 1998** : T. MASSAT (dir.), *Le site de la Charpenterie*, Document Final de Synthèse, SRA Centre, Orléans, 1998.

**Noel 1954** : A. NOUEL, Poteries antiques trouvées à Tavers, dans *Bulletin de liaison de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 24, 1954.

**Perichon et Chopelin 1970** : R. PERICHON et C. CHOPELIN, Une nécropole du Bas-Empire aux Martres-d'Artières (Puy-de-Dôme), dans *Gallia*, XXVIII, 1970, p. 166-191.

**Randoïn 1981** : B. RANDOÏN, Essai de classification chronologique de la céramique de Tours du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, dans *Recherches sur Tours*, 1, 1981, p. 103-114.

**Raimbault 1973** : M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 196-206.

**Séguier et Morize 1996** : J.-M. SEGUIER et D. MORIZE, Les céramiques à revêtement argileux de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) : éléments de typo-chronologie et approche de la diffusion d'après les données d'Ile-de-France, dans *SFECAG, Actes du congrès de Dijon*, 1996, p. 155-180.

**Troadec 1995** : J. TROADEC, *Le cimetière rural antique de Lazenay, Bourges (ZAC du Hameau de Lazenay)*, Document Final de Synthèse, SRA Centre, Orléans 1995.



## ANNEXE : Notices de sites

Cité	Lieu	Nature du site	Datation	Références
Arverne	Martres-d'Artières (Puy-de-Dôme)	rural/nécropole	Bas-Empire	Périchon et Chopelin 1970
Arverne	Néris-les-Bains (Allier)	indéterminé	Indéterminé	Renseignement M. Desnoyers dans Ferdière 1983, p. 46
Biturige Cubi	Allogny (Cher)	indéterminé	Bas-Empire	Collection du Musée du Berry (Bourges)
Biturige Cubi	Bourges (Cher), Saint Martin des Champs	urbain/nécropole	Bas-Empire	Information Service Arch. Municipal de Bourges
Biturige Cubi	Bourges (Cher), Lazenay	rural/habitat et nécropole	Bas-Empire	Troadec 1995
Biturige Cubi	Bourges (Cher), Haut de la rue Moyenne	urbain/habitat	Bas-Empire	Information Service Arch. Municipal de Bourges
Biturige Cubi	Bourges (Cher), Séreaucourt	urbain/nécropole		Cussonneau 1975 et coll. du Musée du Berry (Bourges)
Biturige Cubi	Bruère-Allichamps (Cher), Le vieux cimetière	rural/nécropole	IV <sup>e</sup> s.	Bailleu et Cabezuolo 1989
Biturige Cubi	Etréchy (Cher), Cimetière du Bussiou	rural/nécropole	Bas-Empire	Collection du Musée du Berry (Bourges)
Biturige Cubi	Issoudun (Indre), Rue Nouvelle du Château...	urbain/habitat	Bas-Empire	Bryant 1995
Biturige Cubi	Oulches (Indre)	site de métallurgie	Bas-Empire	Ref. orale : I. Bouchain
Biturige Cubi	Saint-Marcel (Indre), <i>Argentomagus</i>	urbain/habitat	Bas-Empire	Ref. orale : I. Bouchain
Biturige Cubi	Soing-en-Sologne (Loir-et-Cher), Le cimetière Romain	rural/nécropole	Bas-Empire	Debal 1970
Biturige Cubi	Villeneuve-sur-Cher (Cher), Les Augerets	rural/habitat	deuxième moitié IV <sup>e</sup> s.	Luberne et Chambon 1996
Camute	Chartres (Eure-et-Loire)	urbain/habitat	Bas-Empire	Ref. orale : H. Sellès
Camute	Dambron (Eure-et-Loir), La Fosse-Dieppe	rural/habitat	deuxième q./milieu IV <sup>e</sup> s.	Ferdière 1983
Camute	Mer(Loir-et-Cher), Le site de Glatigny	rural/habitat	IV <sup>e</sup> s.	Genty et Moireau 1987, p. 34 à 37 et 53 (fig. 25)
Camute	Orléans (Loiret), La Charpenterie	urbain/habitat	Bas-Empire	Massat 1999
Camute	Saint-Jean-de-Braye (Loiret), <i>villa</i> du Clos de Roche	rural/habitat	Bas-Empire	Vilpoux, Fournier et Chambon, étude en cours
Camute	Tavers (Loiret)	rural/nécropole	Bas-Empire	Baratin 1977, pl. V, n° 10
Turon	Tours (Indre-et-Loire), Le site du Château	urbain/habitat	troisième quart IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> s.	Randoïn 1981

## DISCUSSION

Président de séance : Th. MARTIN

**Armand DESBAT** : Vous avez évoqué la présence de dégraissant végétaux. Est-ce vraiment assuré ?

**Nadine ROUQUET-RICHARD** : Sur la surface des vases, on voit des traces qui pourraient s'apparenter à des dépôts végétaux qui ont cuit avec les vases.

**Armand DESBAT** : Vous avez fait des observations sur cassures, sur lames minces ?

**Nadine ROUQUET-RICHARD** : On ne les voit qu'en surface.

**Armand DESBAT** : Des dégraissants uniquement en surface, c'est quand même assez exceptionnel !

**Nadine ROUQUET-RICHARD** : On a regardé à la loupe et on voit des empreintes filiformes.

**Armand DESBAT** : Très nombreuses ?

**Nadine ROUQUET-RICHARD** : Oui, il y en a beaucoup.

**Armand DESBAT** : Vous n'avez pas de tessons ici ?

**Nadine ROUQUET-RICHARD** : Non !

**Armand DESBAT** : Dommage ! Sur vos exemplaires on a le même phénomène que celui que soulignait Christophe Sireix hier, de ces pichets qui servent à chauffer de l'eau et que l'on met contre le feu, d'un côté ; on en a vu un qui a subi un très joli choc thermique puisque tout le côté exposé à la flamme a éclaté.

**Alain WITTMANN** : Simple précision : la production de ce type de céramique est bien connue à Lezoux dans des contextes du IV<sup>e</sup> s.

**Marie-Pierre CHAMBON** : Oui, j'en ai vu à Lezoux, mais il ne semble pas que ce soit la même.

**Alain WITTMANN** : Non, probablement pas.

**Marie-Pierre CHAMBON** : C'est le même traitement de surface mais la pâte et les formes sont un peu différentes.

**Alain WITTMANN** : Comme tu parlais de la nécropole des Martres-d'Artières ...

**Marie-Pierre CHAMBON** : Justement, ce n'est pas évident. On a seulement regardé la publication et ce serait à voir plus précisément.

\* \*  
\*